



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Reversement d'une subvention de l'ARS à l'association La Missive

DEL-2020-039

Numéro de la délibération : 2020/039

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2020

Date de convocation du conseil : 21/04/2020

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Emilie CRAMET par Georges-Yves GUILLOT, M. Eddy RENAULT par Soizig PERRAULT

Reversement d'une subvention de l'ARS à l'association La Missive

Rapport de Laurence KERSUZAN

L'association la Missive, dont le siège social est situé à la Maison des associations, Impasse du Colombier 22110 Rostrenen, a initié en 2019 le projet « Nos lieux communs » commandité par l'Association Hospitalière de Bretagne.

Durant trois ans, la Missive accompagne une cinquantaine d'habitants de Pontivy dans la création de trois œuvres collectives. Ce projet est composé de trois cycles.

Le premier cycle est consacré à l'écriture d'un spectacle poétique dont la restitution aurait dû avoir lieu le 24 mars 2020.

Un second cycle sera construit autour de la résidence d'une plasticienne et donnera lieu à une production d'affiches ainsi qu'une exposition dont la restitution aura lieu au printemps 2021.

Durant le troisième cycle, un auteur sera accueilli pour permettre aux participants de réaliser un livre. Le projet prendra fin au printemps 2022. Ce projet s'appuie sur un partenariat avec la médiathèque de Pontivy.

En soutien à cette action, l'ARS qui ne peut directement aider l'Association La Missive a versé en début d'année une subvention de 4000 euros à la Ville de Pontivy.

Nous vous proposons :

- de reverser à l'Association la Missive, la somme de 4000 euros pour le projet qu'elle mène avec la médiathèque auprès d'un public en situation de fragilité sociale, psychologique, éducative

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**